Le télétravail, grand gagnant du confinement ?

Chaque vendredi, dans sa revue de presse, Maddyness vous propose une sélection d'articles sur un sujet qui a retenu l'attention de la rédaction. Cette semaine, un premier bilan du télétravail.

Temps de lecture : minute

---

15 mai 2020

Covid-19 : Twitter autorisera le télétravail «indéfiniment» à ses salariés

L'actu

Le groupe Twitter a annoncé mercredi des mesures exceptionnelles à venir concernant le télétravail. Le réseau social américain compte autoriser cette pratique de manière permanente à certains de ses salariés, même lorsque les mesures de confinement seront levées. Twitter est le premier des géants d'Internet à envisager une telle mesure concernant le télétravail. *Lire l'article du Parisien*

Comment les Français se sont adaptés au télétravail

Le bilan

En présentant mardi son plan, le premier ministre Édouard Philippe avait demandé à toutes les entreprises qui le pouvaient de maintenir le télétravail "au moins dans les trois prochaines semaines". La ministre du Travail, Muriel Pénicaud, estime pour sa part "raisonnable" d'affirmer que le télétravail restera massif jusqu'à l'été. Cela tombe bien, selon une enquête menée par Malakoff Humanis, 73 % des salariés souhaitent sa poursuite. *Lire l'article du Figaro*

Télétravail : la perte de productivité moyenne est de 1 %

Le chiffre

La société de recherche et de conseil Valoir a mené une vaste enquête auprès des personnes travaillant à domicile tout récemment. Le travail à distance n'a eu qu'un faible impact négatif sur la productivité – une réduction moyenne de 1%. Les personnes travaillant à domicile avec des enfants ont signalé une baisse de productivité légèrement plus importante, de 2%. La plus forte baisse de productivité a été signalée par ceux qui travaillent seuls (sans autre adulte ou enfant à la maison), qui ont constaté une baisse moyenne de 3%. *Lire l'article de Zdnet*

Syndicats et patronat vont ouvrir des discussions sur le télétravail

La perspective

Alors que moins de 3 % des salariés télétravaillaient au moins un jour par semaine avant la crise, le confinement a bloqué chez eux au moins un

salarié sur cinq sans que ceux-ci s'arrêtent de travailler. Tout cela impose d'ouvrir une négociation interprofessionnelle, estiment les syndicats unanimes. Le Medef, qui jusque-là excluait toute discussion, vient de faire une ouverture, mais sans que cela ne débouche forcément sur un accord en bonne et due forme. Tandis que le ministère du Travail juge l'arsenal législatif actuel, rappelé dans un guide publié dimanche, déjà complet. *Lire l'article des Échos*

Généralisation du télétravail : un virage numérique en mode dégradé

Le contrepied

Si le télétravail s'organise, se construit progressivement habituellement, en agissant à la fois sur l'équipement, l'espace, le management, le temps, les missions, là, la crise a tout bouleversé. Comme le relève l'enquête d'ampleur que vient de diffuser le syndicat des cadres CGT (Ugict), le télétravail sous Covid-19 est un télétravail dégradé. Un tiers des salariés ont dû œuvrer avec leurs propres outils numériques (ordinateurs, abonnement Internet), 97 % ne disposant pas d'équipement ergonomique, 80 % sans droit à la déconnexion ni horaires planifiés correspondant à des plages de travail. *Lire l'article de L'Humanité*

Le télétravail est-il l'avenir du travail ?

La question à 300 milliards d'euros

En ces temps de pandémie, de restriction de nos déplacements et d'élargissement nécessaire de notre périmètre individuel de protection,

sous des conditions excluant le partage de lieux et d’objets sans précautions, l’incitation à rester chez soi a été une évidence forte. Mais devant la sévérité des conséquences économiques et sociales de la paralysie du pays résultant du confinement, elle s’est doublée d’une incitation non moins forte à sauvegarder ce qui peut l’être, et donc à travailler soit parce que la nature de la tâche l’impose (personnels hospitaliers) ou le permet, soit en procédant autrement. Dans ce contexte, la mise en œuvre du télétravail préfigure-t-elle l’avenir du travail ? La réponse n’est sans doute pas aussi simple et se situe probablement dans un juste milieu. Car si chacun peut trouver dans le télétravail des avantages particuliers, l’essentiel est peut-être de rechercher ce qui pourrait constituer le socle d’un bénéfice commun. *Lire l'article de Contrepoints*

Article écrit par Geraldine Russell